

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/6710/Add.5
23 octobre 1965
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR L'OBSERVATION DU CESSEZ-LE-FEU PREVUE PAR
LA RESOLUTION 211 DU CONSEIL DE SECURITE EN DATE DU 20 SEPTEMBRE 1965

Additif

1. Le présent rapport donne des renseignements sur l'observation du cessez-le-feu reçus des observateurs des Nations Unies depuis la diffusion du dernier rapport sur la question (S/6710/Add.4), le 18 octobre 1965.

Secteur de Rajasthan

2. Comme je l'ai indiqué dans mon rapport du 18 octobre (S/6710/Add.4, par. 66-71), plusieurs positions occupées par les forces pakistanaises du côté indien de la frontière internationale dans le secteur de Rajasthan ont été récemment attaquées par les troupes indiennes et le Chef de l'UNIPOM s'est mis en rapports avec les autorités militaires des deux parties pour mettre fin aux combats. Les efforts qu'il a déployés pour maintenir le cessez-le-feu dans ce secteur qui, à son avis, risquait probablement d'être le plus dangereux de ceux sur lesquels porte le conflit entre l'Inde et le Pakistan sont résumés ci-après.

3. Lors de sa première visite dans la zone désertique, du 10 au 14 octobre, le général MacDonald a estimé que la situation dans ce secteur était très troublante. Les troupes indiennes venaient de lancer une série d'attaques contre des positions occupées par les forces pakistanaises du côté indien de la frontière internationale et ces attaques se poursuivaient. Les autorités indiennes soutenaient que le Pakistan avait occupé ces positions après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. Le Commandant de division indien de Jaisalmer a indiqué au général MacDonald qu'il avait des ordres de repousser fermement les infiltrateurs pakistanais occupant des villages du côté indien de la frontière, et le général MacDonald a eu la conviction qu'il les exécuterait. De son côté, le commandement pakistanais a affirmé que les troupes pakistanaises avaient pris ces villages avant que le cessez-le-feu ne prenne effet et qu'elles étaient décidées à combattre, au besoin, pour les conserver.

4. Le 14 octobre, le général MacDonald s'est rendu par avion à New Delhi, où il s'est entretenu avec le Chef d'état-major de l'armée indienne. Le Chef d'état-major est convenu de ce qui suit :

a) Si le Pakistan acceptait de replier ses troupes de son côté de la frontière internationale dans la zone désertique, les troupes indiennes se replieraient de leur côté de la frontière;

b) Si les troupes pakistanaises se repliaient de leur côté de la frontière, le Chef d'état-major prendrait les dispositions voulues pour que les troupes indiennes n'occupent pas les villages évacués du côté indien;

c) Le Chef d'état-major ordonnerait à ses troupes de cesser toute action offensive jusqu'au 19 octobre pour permettre au général MacDonald de rechercher un accord de réajustement tactique.

5. Plus tard dans la même journée, le général MacDonald s'est rendu par avion à Rawalpindi, où il s'est entretenu avec le Commandant-Chef d'état-major pakistanais. Le général MacDonald s'est vu remettre la réponse écrite du Commandant, en date du 12 octobre, à sa lettre du 8 octobre exposant ses propositions de réajustement tactique. Le général Musa a approuvé en principe les propositions du général MacDonald, mais a suggéré qu'au lieu de demander aux deux parties de se replier, la charge du retrait soit dans chaque cas confiée aux forces d'occupation du territoire appartenant à l'autre partie. Une lettre identique avait été adressée au Chef d'état-major de l'armée indienne et ce dernier, dans une réponse en date du 11 octobre, avait également accepté en principe les propositions de réajustement tactique. Pendant l'entretien, le général MacDonald a proposé que, vu les conflits récents survenus dans le secteur de Rajasthan, les négociations en vue d'un réajustement tactique commencent par ce secteur. Les officiers pakistanais ont déclaré qu'ils préféreraient que l'accord de réajustement tactique soit un accord général, portant sur toute la ligne surveillée par les observateurs de l'UNIPOM. Le général MacDonald a alors proposé que des accords soient négociés secteur par secteur, en commençant par le secteur de Rajasthan, mais que l'application de ces accords soit différée jusqu'au moment où l'on se serait entendu au sujet de tous les secteurs. Le Commandant pakistanais a déclaré que la réponse pakistanaise à cette proposition serait communiquée lorsque le général MacDonald aurait fait connaître aux autorités indiennes la suggestion pakistanaise tendant à ce que la charge du réajustement soit confiée aux troupes situées du côté de la frontière se trouvant sur le territoire de l'autre partie.

/...

6. Le 15 octobre, les observateurs du secteur de Chor ont fait savoir que depuis 48 heures les troupes indiennes avaient poursuivi leur avance dans le secteur de Rajasthan, probablement sur ordre des autorités supérieures.
7. Le même jour, le général MacDonald a envoyé un message urgent au chef d'état-major de l'armée indienne a) l'informant que le Pakistan avait accepté en principe le réajustement tactique; b) demandant que le chef d'état-major donne des instructions à ses forces armées pour qu'elles cessent toute action offensive et toute avance, comme il avait été entendu antérieurement; c) demandant que le commandant indien des opérations dans le secteur de Barmer soit prêt à étudier les dispositions à prendre en vue de la négociation du réajustement tactique, qui devrait en principe commencer le 17 octobre; d) indiquant qu'en plus des critères contenus dans sa lettre du 8 octobre, on pouvait prévoir que la charge principale des retraits tactiques reviendrait aux forces d'occupation de territoire appartenant à l'autre partie; e) recommandant que les discussions en vue du réajustement tactique soient organisées par secteur, en commençant par le secteur de Chor-Barmer, mais que l'exécution de l'accord soit différée jusqu'à ce qu'un accord général ait été conclu pour tous les secteurs.
8. Le 15 octobre également, un observateur du secteur de Chor-Barmer, qui s'était rendu dans le village de Nawatala, a signalé que celui-ci avait été attaqué le 14 octobre par des troupes indiennes et occupé le lendemain. Lorsque l'observateur a fait remarquer au commandant indien que le village avait été précédemment occupé, à titre définitif, par les troupes pakistanaises, le commandant a répondu qu'il avait reçu pour instructions de débarrasser le territoire indien des infiltrateurs pakistanais. L'observateur a reçu par la suite la même réponse de la part de chefs de bataillon et de brigade indiens. Dans un message en date du 16 octobre le général MacDonald a signalé le rapport de l'observateur à l'attention du chef d'état-major de l'armée indienne.
9. Le 16 octobre, le vice-chef d'état-major de l'armée indienne a répondu au message du 15 octobre du général MacDonald, au nom du chef d'état-major qui se trouvait en tournée d'inspection. Il a confirmé que l'ordre avait été donné de cesser toute action offensive et toute avance jusqu'au 19 octobre et qu'un commandant local des opérations rencontrerait le général MacDonald à Barmer le 17 octobre. En ce qui concernait les suggestions relatives à la négociation du réajustement tactique visées aux alinéas 7 d) et e), il a signalé qu'elles seraient soumises au chef d'état-major et que la réponse serait communiquée le 17 octobre au plus tard.
- /...

10. Le même jour le chef d'état-major général du Pakistan a téléphoné au général MacDonald pour lui demander s'il avait reçu une réponse à la proposition pakistanaise de réajustement tactique. Après avoir été informé du message de l'Inde dont il est question au paragraphe 9 ci-dessus, le chef d'état-major général s'est montré déçu que la proposition pakistanaise n'ait pas été acceptée par l'Inde. Toutefois, lorsque le général MacDonald lui eût demandé avec insistance de le laisser entamer les négociations relatives au réajustement tactique le 17 octobre, comme prévu, le chef d'état-major a accepté que le général MacDonald discute des propositions de réajustement tactique avec son commandement local, mais s'est opposé à toute réunion commune à laquelle participerait le commandement indien tant qu'une base de négociation n'aurait pas été définie.
11. Le 17 octobre, des observateurs stationnés à Chor ont signalé qu'à la suite de l'avance indienne dans le secteur de Kelnor, le commandement local pakistanaise avait envisagé une action de représailles. Les observations faites les amenaient à penser qu'une attaque des forces pakistanaises sur le front de Gadra paraissait imminente.
12. Le 17 octobre, aux premières heures de la matinée, le général MacDonald s'est rendu dans la zone désertique où il est demeuré jusqu'au lendemain après-midi. Au cours d'une entrevue qu'il a eue avec deux généraux de brigade pakistanaise, le général MacDonald et ses interlocuteurs sont convenus d'une base de négociation, mais les officiers pakistanaise se sont refusés à rencontrer leurs homologues indiens tant que les propositions contenues à l'alinéa 7 d) et, si possible, celles de l'alinéa 7 e), ne seraient pas acceptées. Le divisionnaire indien que le général MacDonald a rencontré deux fois semblait disposé, en principe, à entamer des négociations.
13. Le 18 octobre, le général MacDonald a reçu du chef d'état-major général pakistanaise, un message selon lequel des renseignements sûrs indiquaient que les troupes indiennes du Rajasthan venaient d'être renforcées par une nouvelle division d'infanterie et que l'Inde projetait de lancer le 19 octobre une offensive de grande envergure. Au cours de son passage dans la zone désertique, les 21 et 22 octobre, le général MacDonald a été avisé par les observateurs que les troupes indiennes renforçaient sensiblement leurs positions dans le secteur de Jaisalmer. Les observateurs stationnés du côté pakistanaise signalent que les forces pakistanaise ont fait de même dans la partie du secteur qu'elles occupent.

14. Le 19 octobre, le général MacDonald s'est entretenu à New Delhi avec le Chef d'état-major de l'armée indienne. Il pensait, lui a-t-il déclaré, avoir trouvé une base de discussion possible en vue du réajustement tactique. Malheureusement, le commandement pakistanais se refusait à toute discussion bilatérale tant que l'Inde n'accepterait pas la formule pakistanaise selon laquelle le retrait ne devrait toucher que les troupes qui occupaient le territoire appartenant à l'autre partie. Le Chef d'état-major de l'armée a fait remarquer que toute formule agréée serait inmanquablement appliquée sur toute la longueur de la frontière, Cachemire inclus. Il lui fallait donc consulter le ministre responsable. Quoique le général MacDonald ait fait observer que les réajustements seraient si infimes que l'incidence politique en serait minime, le Chef d'état-major de l'armée a insisté sur la nécessité de consulter son ministre. Il a cependant consenti à maintenir, pour une nouvelle période, l'engagement qu'il avait pris d'arrêter toute action offensive et toute avance et a promis d'aviser par télégramme le général MacDonald de sa décision.

15. Le 20 octobre, le général MacDonald a adressé un message au Chef d'état-major général pakistanais, a) l'informant que les autorités militaires indiennes étaient en train d'étudier la contreproposition pakistanaise concernant le réajustement tactique et que cette étude pourrait exiger trois ou quatre jours; et b) exprimant l'espoir que pendant cette période cruciale les deux parties s'abstiendraient d'actions offensives et de provocations.

Autres incidents signalés entre le 18 et le 22 octobre

16. On trouvera ci-après un résumé des incidents signalés par les observateurs des Nations Unies en poste dans les divers secteurs entre le 18 et le 22 octobre.

a) Secteur de Rawalakot-Punch

17. Le commandement local indien du secteur de Punch s'est plaint, le 12 octobre, qu'une patrouille pakistanaise avait franchi la ligne de cessez-le-feu à 5 miles à l'ouest de Punch, le 12 octobre à 9 heures, puis s'était retirée un peu plus tard du côté pakistanais de cette ligne. La plainte indiquait également qu'une deuxième patrouille avait franchi la ligne de cessez-le-feu au même endroit le 12 octobre, à 14 heures, et occupait une zone située à environ 5 miles à l'ouest de Punch. Une

enquête effectuée par les observateurs a révélé que le 13 octobre, à 16 heures, des troupes pakistanaises se trouvaient à une centaine de mètres de la ligne de cessez-le-feu, du côté indien, dans la zone mentionnée dans la plainte.

b) Secteur de Kotli-Galuthi

18. Le 16 octobre, des observateurs ont reçu une plainte du commandement local pakistanais, selon laquelle des troupes indiennes avaient déclenché un tir de mitrailleuses et de mortiers de 3 pouces contre deux positions pakistanaises situées à environ un mile de la ligne de cessez-le-feu, du côté indien, et à environ 3 miles et demi au sud de Galuthi, le 13 octobre, entre 19 heures et 21 heures et dans la nuit du 13 au 14 octobre, entre 22 h 15 et 3 heures. Le bien-fondé de cette plainte a été confirmé par les observateurs en poste dans la région, qui ont également signalé que les troupes pakistanaises avaient riposté avec des canons de 3.7, le 14 octobre, à 2 h 45. (Il est fait mention de cet incident aux paragraphes 8 et 9 de la plainte indienne distribuée sous la cote S/6805.)

19. Le 18 octobre, le commandement local pakistanais du secteur de Kotli s'est plaint que des troupes indiennes avaient tiré avec des fusils sans recul de 106 mm sur une position pakistanaise située à environ un mile de la ligne de cessez-le-feu du côté indien et à 6 miles à l'ouest de Mendhar, le 18 octobre, entre 14 h 15 et 17 h 15, puis à 23 h 20. Les observateurs en poste dans la région n'ont pas entendu les coups de feu mais affirment que l'artillerie de campagne pakistanaise a lancé quatre salves, le 18 octobre, à 23 h 15.

20. Le 19 octobre, les observateurs en poste dans la zone de Mendhar ont signalé que les troupes pakistanaises avaient déclenché un tir d'artillerie de campagne, de mortiers de 81 mm et d'armes de petit calibre contre trois positions indiennes situées entre un demi mile et un mile du côté indien de la ligne de cessez-le-feu et à 6 1/2, 8 et 9 miles, respectivement, à l'ouest de Mendhar, le 19 octobre, à 17 h 30.

c) Secteur de Kotli-Naushera

21. Le commandement local pakistanais du secteur de Kotli s'est plaint que des troupes indiennes avaient bombardé avec leur artillerie de campagne des positions pakistanaises situées à un mile de la ligne de cessez-le-feu du côté indien et à 2 miles au nord-nord-est de la route de Kotli à Naushera, le 18 octobre, entre 12 h 25 et 12 h 40, et le 19 octobre, entre 3 h 30 et 3 h 35, ainsi qu'une autre

/...

position pakistanaise située à 1/2 mile de la ligne de cessez-le-feu du côté indien, et à 1/2 mile au nord de la route de Kotli à Naushera, le 18 octobre, entre 20 h 35 et 21 heures. Les observateurs en poste dans la région n'ont pas confirmé le bombardement mentionné ci-dessus, mais ont signalé que l'artillerie pakistanaise avait ouvert le feu à partir d'une région située en avant de Khuiratta, sur la route de Kotli à Naushera, à 6 miles au nord-ouest de la ligne de cessez-le-feu, le 19 octobre, entre 4 h 10 et 4 h 20.

22. Le 20 octobre, le commandement local indien du secteur de Naushera s'est plaint que les troupes pakistanaises avaient bombardé une position indienne située à 1/2 mile de la ligne de cessez-le-feu, du côté indien, et à 1/2 mile à l'ouest de la route de Kotli à Naushera, le 19 octobre, entre 17 h 45 et 18 h 30, puis dans la nuit du 19 au 20 octobre, entre 23 h 50 et 0 h 10, ainsi qu'une autre position indienne située à 3 miles de la ligne de cessez-le-feu, du côté indien, et à 4 miles et demi à l'est de la route de Kotli à Naushera, le 20 octobre, entre 9 heures et 1 h 45. Les observateurs en poste dans la région ont confirmé le bombardement effectué par l'artillerie pakistanaise au cours de l'après-midi du 19 octobre et ont indiqué que l'artillerie indienne avait riposté. Ils ont également signalé que les deux parties avaient effectué des bombardements plus tard dans la nuit du 19 au 20 octobre mais ils n'ont pu déterminer qui avait ouvert le feu.

d) Secteur de Jammu-Sialkot

23. Le 19 octobre, le commandement local pakistanais du secteur de Sialkot s'est plaint que des troupes indiennes avaient franchi la ligne de cessez-le-feu dans une zone située à l'ouest d'Akhnur dans la nuit du 13 au 14 octobre. Les observateurs qui ont enquêté sur cette plainte ont signalé qu'ils avaient vu trois soldats indiens en avant des premières lignes le 18 octobre, à 13 heures.

e) Secteur de Pasrur-Dera Nanak

24. Le 19 octobre, des observateurs en poste dans ce secteur ont signalé qu'ils avaient échoué dans leur tentative de faire retirer les explosifs placés sur le pont de Jassur (voir S/6710/Add.4, par. 39), le commandant de corps d'armée indien s'y étant refusé.

f) Secteur de Lahore-Kasa

25. A la suite de l'échange de coups de feu qui a eu lieu dans la zone de Dograi le 16 octobre (S/6710/Add.4, par. 51), les observateurs en poste dans le secteur ont organisé, le 17 octobre, une réunion des commandants des forces adverses, au cours de laquelle les deux parties sont convenues de retirer leurs forces. L'accord conclu prévoyait que les troupes pakistanaises se replieraient sur environ 100 mètres sur la rive est du canal de Bambansala Ravi Bedian (c'est-à-dire qu'elles s'écarteraient de l'extrémité est du pont de Bhaini sous contrôle indien), qu'elles combleraient les tranchées évacuées et retireraient les mines placées dans la région; de leur côté, les troupes indiennes devaient évacuer le poste d'écoute qu'elles avaient établi à 50 mètres en avant de leurs barbelés de protection; le terrain évacué par les deux parties devait être déclaré "no man's land". Le 21 octobre, les observateurs ont signalé que les deux parties s'étaient conformées à leurs engagements.

g) Secteur de Rukhanwala-Kasur-Narla-Bopa-Rai

26. Le 15 octobre, à 12 h 20, trois "sabres" pakistanais ont survolé la zone de Musainiwala (GR 8469), nettement au-delà de la frontière indienne.
27. Le 16 octobre, des observateurs ont confirmé que des troupes pakistanaises s'étaient avancées à 100 mètres au-delà des positions qu'elles occupaient le 24 septembre dans la zone où la route de Ferozepore coupe la frontière internationale (GR 8239).
28. Des coups de feu ont été échangés sporadiquement dans l'ensemble de la zone située à l'ouest de Burj Rajoke (GR 8445 et 8544) le 16 octobre, à partir de 13 h 20, et pendant toute la nuit du 16 au 17 octobre (voir la plainte pakistanaise qui fait l'objet du document S/6800, sous-paragraphe 3). Les observateurs en poste dans la région ont signalé que les deux parties avaient échangé des coups de feu avec des armes de petit calibre et des mortiers et que les troupes indiennes s'étaient également servi de leur artillerie de campagne. Les observateurs n'ont pas pu déterminer la cause de cet échange de coups de feu qui, ont-ils indiqué, n'avait commencé qu'avec des armes de petit calibre.

29. Un échange de coups de feu avec des armes de petit calibre et probablement des mortiers a eu lieu dans la même zone de Burj Rajoke, le 18 octobre, entre 22 heures et 22 h 30. Les observateurs ont entendu les coups de feu mais n'ont pu savoir qui avait déclenché le tir.
30. Pendant la nuit du 19 au 20 octobre, trois échanges de coups de feu ont eu lieu dans une zone proche de Jahman (GR 7782). Les observateurs n'ont pas pu déterminer qui avait déclenché le tir.
31. Des coups de feu ont été échangés dans deux zones situées au nord-ouest de Jahman (GR 772845 et 768841) pendant les nuits du 19 au 20 et du 20 au 21 octobre. Les deux parties ont reconnu avoir tiré, mais les observateurs n'ont pu savoir qui avait ouvert le feu. Des observateurs en poste des deux côtés de ce secteur essaient de négocier un accord entre les commandements indien et pakistanais pour que l'on coupe les hautes récoltes qui poussent dans la zone GR 7681 à l'ouest de Jahman de façon à avoir un champ de vision nette et à limiter les activités de patrouille dans le "no man's land"; en effet, lorsque des civils font la récolte dans cette zone, il en résulte des tensions et des craintes d'infiltration.

h) Secteur de Rahim Yar Khan-Jaisalmar

32. En ce qui concerne l'attaque indienne contre Ghotaru (LQ 7367) (voir S/6710/Add.4, par. 67), les observateurs en poste dans la région ont signalé, le 19 octobre, que les troupes indiennes n'avaient pas pris le village, mais avaient progressé jusqu'à 2 miles en avant de leurs anciennes positions à Asu Tar (LQ 85). Les troupes pakistanaises continuent à occuper des hauteurs dans la région de Ghotaru.

i) Secteur de Chor-Barmer

33. Le 18 octobre, des observateurs ont signalé que depuis le 15 octobre des troupes pakistanaises effectuaient des reconnaissances dans la région de Kelnor, qui avait récemment été occupée par les forces indiennes (voir S/6710/Add.4, par. 70).

